



Le corpus de français parlé à Bruxelles : origines, hypothèses, développements et prédictions

Anne Dister, Université Saint-Louis - Bruxelles

Emmanuelle Labeau, Aston University

Résumé

Cet article consiste en une présentation du nouveau corpus de français parlé à Bruxelles (CFPB) dont la phase pilote a été financée par la British Academy et le Leverhulme Trust (BA/Leverhulme Small Research Grant Application: SG121252 Discourse on the city: Corpus of French as spoken in Brussels). Nous y présentons successivement (1) l'arrière-plan du français à Bruxelles, (2) nos hypothèses de recherche et (3) leur impact pour la conception de l'enquête. Nous évoquerons ensuite (4) des exploitations possibles des données recueillies avant de suggérer (5) de futures orientations de recherche.

Mots-clés : français parlé – Bruxelles – corpus – multilinguisme – métropole francophone

Abstract

This paper consists of an introduction of the new corpus of French as spoken in Brussels (CFPB) the initial phase of which has been fund by the BA/Leverhulme Small Research Grant Application: SG121252 Discourse on the city: Corpus of French as spoken in Brussels. We present here in turn: (1) the background of French in Brussels, (2) our research hypotheses and (3) their impact on the study design, We then mention (4) potential exploitations of the data collected before suggestions (5) future avenues for research.

Keywords: spoken French – Brussels – corpus – multilingualism – French-speaking urban centre

1. Introduction

La Belgique obtint son indépendance en 1830 grâce à un soutien international dirigé par l'Angleterre, désireuse d'établir un état-tampon susceptible de bloquer de potentielles invasions françaises de style napoléonien. Le pays est traversé d'ouest en est par une frontière linguistique relativement stable depuis le 6^e siècle. La partie septentrionale du pays, la Flandre, abrite une population qui parle encore une variété de dialectes distincts au quotidien, malgré des efforts depuis le milieu du 20^e siècle de les unifier sous une koinè de rigueur en contextes éducatifs et officiels. La partie méridionale, la Wallonie, est un territoire roman de longue date dans lequel le français est parlé, avec certaines variantes régionales. Cette région inclut une petite aire germanophone, rattachée à la Belgique dans le sillage de la guerre 14-18. Bruxelles, enclavée dans la région flamande, constitue la troisième région et jouit pour des raisons historiques d'un statut officiel bilingue (français-néerlandais). On ignore la répartition exacte des langues à Bruxelles pour toute une série de raisons. En effet, le recensement linguistique est interdit depuis le début des années 1960 suite au refus de plus de 500 administrations flamandes de pratiquer un nouveau recensement. En effet, les politiques flamands craignaient de voir la « tache d'huile » francophone continuer à contaminer les territoires néerlandophones autour de Bruxelles pour creuser un corridor francophone reliant Bruxelles et la Wallonie. En plus, le rapport numérique entre néerlandais et français dépend du critère choisi : il est avéré que Bruxelles est plus néerlandophone en journée qu'en soirée compte tenu du nombre importants de fonctionnaires qui font la navette depuis la Flandre pour venir travailler dans les ministères du gouvernement flamand situés à Bruxelles¹. Finalement, Bruxelles s'avère en fait ville multilingue plutôt que bilingue, vu la présence d'organismes internationaux comme l'Union Européenne et l'OTAN d'une part, et de communautés d'immigrants d'autre part.

¹ Selon De Witte & Macharis (2010:2), près de 400.000 salariés viennent de province pour travailler à Bruxelles: deux tiers proviennent de Flandre et un tiers de Wallonie.

Dans un tel contexte de contact linguistique, le français pratiqué à Bruxelles pourrait présenter des traits spécifiques issus à la fois des développements historiques et des contacts contemporains. Cependant, les tentatives pour décrire cette variété restent limitées si l'on exclut l'étude ancienne de Baetens Beardsmore (1971). Ce français reste à décrire; tout porte à croire néanmoins qu'il manifeste une grande diversité idiolectale, sans témoigner d'une spécificité régionale particulièrement marquée — il partage de nombreux traits avec le français en Wallonie — ni d'une standardisation à l'échelle de la capitale du royaume (Francard 1998 :16).

Notre projet *French as Spoken in Brussels*, financé par la British Academy, vise à la constitution d'un corpus d'oral authentique qui permettra d'illustrer les caractéristiques du français parlé aujourd'hui à Bruxelles.

Dans cet article, nous présenterons successivement (1) l'arrière-plan du français à Bruxelles, (2) nos hypothèses de recherche et (3) leur impact pour la conception de l'enquête. Nous évoquerons ensuite (4) des exploitations possibles des données recueillies avant de suggérer (5) de futures orientations de recherche.

2. Arrière-plan : l'émergence du français à Bruxelles

Un coup d'œil à la carte de Belgique révèle que Bruxelles est enclavée dans le territoire flamand.

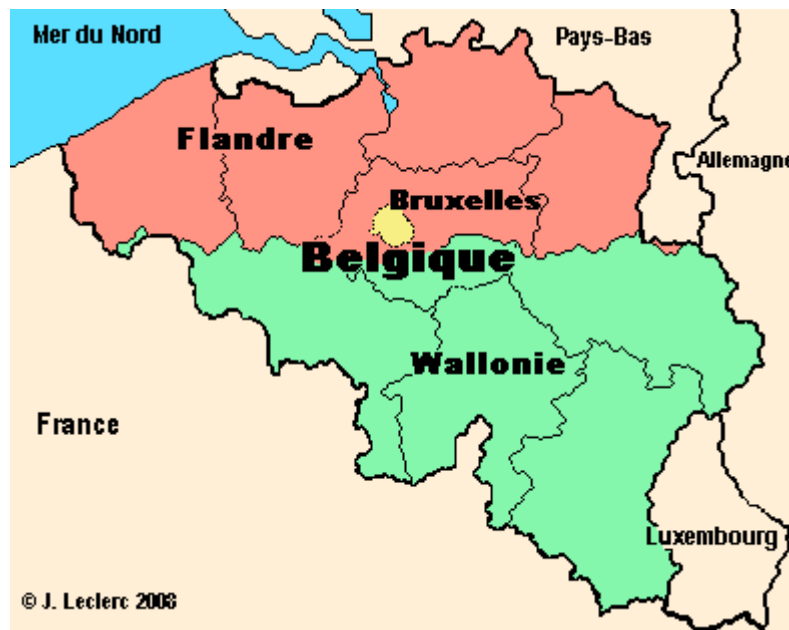


Figure 1 : Séparation de la Belgique en régions

De fait, il s'agit à l'origine d'un territoire purement germanique comme le montrent tous les toponymes historiques. On fait remonter le nom de Bruxelles aux mots d'ancien flamand « broec » et « saal » qui signifient en gros « hameau dans les marais » (de Ridder, p.2). Aux environs de l'an mil, le hameau s'étend progressivement grâce à sa position stratégique au croisement de deux routes commerciales importantes : celle qui relie l'Angleterre à l'Allemagne et celle qui mène de l'Europe du nord au sud. Bruxelles fait alors partie du duché de Brabant, une principauté vassale de l'Empire Germanique. A cette époque, le Brabant ne couvre pas seulement les deux provinces actuelles des Brabants flamand et wallon mais inclut aussi Anvers et la province hollandaise de Brabant. Le duché compte principalement des territoires germaniques à l'exception du 'Roman pays de Brabant', une région agricole autour de l'Abbaye de Nivelles. Toutefois, il est administré en latin selon les pratiques en vigueur dans toute l'Europe à cette époque. A partir de 1290, les langues vernaculaires investissent progressivement les documents administratifs et le français est utilisé dans la partie méridionale du duché alors que le thiois se trouve dans la partie nord. Selon Baetens Beardsmore (1979 :231), Bruxelles abrite des francophones dès le 13^e siècle et s'est étendu au

14^e siècle à la faveur de son industrie textile prospère, et elle développe sa propre culture politique :

“By 1422 Brabant had acquired a form of government that was beginning closely to resemble a parliamentary regime, in which the dukes were to some extent answerable to a kind of people's representation. Furthermore, long before the French Revolution of 1789, the citizens of Brabant had secured the right to depose their prince should he fail to honour his engagements. This "Privilegium Brabantinum" was to become a beacon for future liberation movements (and also for the drafters of the American constitution).” (De Ridder, p.2)

En 1430, Bruxelles passe sous le contrôle de la maison de Bourgogne dont les ducs francophones amènent une certaine influence française parmi les classes dirigeantes. Suite à l’extinction de la dynastie bourguignonne en 1482, les Pays-Bas (approximativement la Belgique, la Hollande et le Luxembourg d’aujourd’hui), passent sous la domination des Habsbourg à l’empire étendu dont l’administration s’installe en 1531 sous le règne de Charles-Quint. Son successeur, Philippe II, mène une lutte sans merci contre la Réforme, ce qui crée un important ressentiment à Bruxelles qui accueille de nombreux calvinistes. Par conséquent, Bruxelles prend part à la rébellion contre Philippe II et accueille comme roi Guillaume d’Orange. Alexandre Farnèse parvient à reconquérir une partie des Pays-Bas pour Philippe II et Bruxelles reste sous la coupe des Habsbourg d’Espagne jusqu’en 1713, date du passage à la branche autrichienne de la dynastie. Si le français se parle alors principalement parmi les classes dirigeantes, il semble aussi pénétrer de façon restreinte les couches modestes de la population (Van den Bruwaene 1972). S’il faut en croire un tract publié par l’avocat Verlooy à la fin du 18^e siècle, un cinquième de la population bruxelloise utilise le français aux alentours de 1780. Cette situation crée un terreau favorable à l’imposition linguistique de la période française. En 1793-4, les Français envahissent Bruxelles et tout le sud des Pays-Bas, et les intègrent à la République

française en 1795. Jusqu'à 1815, une politique de francisation systématique est appliquée dans la région. Après la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815, les Alliés, et particulièrement l'Angleterre, décident d'établir un état tampon contre la France, et les Pays-Bas du nord et du sud, qui sont séparés depuis 1585, sont réunis sous le roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas. Ce dernier introduit au sud des réformes zélées aussi mal reçues par le clergé qui se méfie d'un souverain protestant, que par les pouvoirs locaux francisés. Une révolte contre le roi hollandais en 1830 réveille les espoirs français de ré-annexion des Pays-Bas du sud, mais ceux-ci sont écrasés par les puissances internationales conduites par l'Angleterre, au moyen de la création d'un état indépendant.

La création d'un état belge favorise le français à Bruxelles pour plusieurs raisons. D'abord, le prestige international du français se distingue fortement de l'humble position des parlers germaniques du nord du pays, une inégalité qu'aggrave encore le retard économique de la Flandre agricole sur la Wallonie à l'industrie lourde, prospère jusqu'à son effondrement au milieu du 20^e siècle. De plus, le français, alors la langue des élites européennes de l'époque, reste la seule langue officielle du pays jusqu'en 1898 (McRae 1986:25). A cela s'ajoute le fait que toute éducation demande une connaissance du français, particulièrement à Bruxelles où l'éducation primaire n'est dispensée qu'en français jusqu'à la fin du 19^e siècle (Treffers-Daller 2002:51). Au niveau national, l'enseignement universitaire ne se fait qu'en français jusqu'en 1930, date de la flamandisation de l'université de Gand.

A la même époque, une frontière linguistique, mouvante en fonction des résultats du recensement, est tracée.. Les résultats désastreux pour le flamand, associés à l'Allemagne et à la collaboration, du recensement de 1947, amènent des bourgmestres flamands de la périphérie à réclamer l'abolition des questions linguistiques du recensement. Le conflit linguistique belge joue un rôle déterminant dans l'évolution politique du pays et est la source des six réformes de l'état incluant la création de trois communautés culturelles (francophone, néerlandophone et germanophone, 1970), la création de deux régions (Wallonie et Flandre, 1980) et la création de la région Bruxelles-Capitale (1989) ;

l'établissement d'un état fédéral (1993) ; le renforcement du pouvoir des régions (2001) et le transfert accru des compétences fédérales aux régions (2012-14).

3. Hypothèses de recherche

Bruxelles présente donc un laboratoire linguistique fascinant. Ville flamande francisée par le haut, elle a acquis voici un quart de siècle un statut bilingue malgré l'absence de statistiques officielles et des indications indirectes (langue d'enseignement, langue utilisée dans les documents de santé ou pour l'immatriculation des voitures) d'un déséquilibre numérique important entre le français et le néerlandais. En outre, l'identité linguistique de Bruxelles ne peut se résumer au couple français / néerlandais. Comme tous les grands centres urbains, Bruxelles abrite des ressortissants du monde entier, qu'ils soient étudiants à court terme ou réfugiés politiques / économiques à long terme. En tant que capitale de l'Europe et siège de nombreux organismes internationaux, la capitale belge accueille aussi une immigration de cols blancs dont l'impact sur l'économie linguistique de la ville est encore largement méconnu.

A l'heure actuelle, le *Taalbarometer* (baromètre linguistique), une recherche dirigée par le sociologue Rudi Janssens de la Vrije Universiteit Brussel, nous donne une impression partielle de l'usage des langues à Bruxelles. Lancée en 1997 (un demi-siècle après le dernier recensement linguistique), la première enquête fut menée en 2001 et répétée en 2007 et en 2013. Le dernier *Taalbarometer* consiste en l'interview – réalisée par une société de sondages – de 2261 personnes représentatives de la population bruxelloise. Les questions de l'enquête portent sur la connaissance des langues et leur emploi dans une variété de contextes, et tentent d'établir un lien entre langue et identité. Côte identitaire, les Bruxellois interrogés révèlent une identité en millefeuille où se mêlent considérations géographiques, politiques et linguistiques. Le tableau suivant donne un aperçu de l'identification des Bruxellois lors de l'enquête de 2013 (les pourcentages correspondent à l'addition des premiers et deuxièmes choix) :

La commune	36,2 %
Bruxellois(e)	55 %
Belge	38,4 %
Européen(ne)	16,1%
Néerlandophone	4,1 %
Francophone	19,7%
Flamand(e)	2,8 %
Wallon(ne)	2,7 %
Autre(s)	18,9 %

Tableau 1 : Rattachement identitaire des Bruxellois (Janssens 2013 : 111)

Côté emploi des langues, la dernière édition a mis en lumière plusieurs tendances à savoir (1) la diminution de l'usage du français et du néerlandais comme seules langues pratiquées, (2) l'augmentation des langues en présence, notamment l'arabe et l'anglais, (3) la hausse du nombre des foyers où deux langues sont utilisées dans le contexte familial et (4) le fait qu'un tiers des résidents sont nés dans une famille où ni le français ni le néerlandais n'est pratiqué. Aussi intéressant soit-il, le Taalbarometer fournit seulement un aperçu des pratiques linguistiques déclarées d'un échantillon d'habitants de Bruxelles. Or, on sait l'écart qui peut exister entre pratiques déclarées et pratiques réelles.

Notre projet propose d'offrir un versant qualitatif aux données quantitatives du Taalbarometer. D'un point de vue linguistique, nous voudrions apporter des éléments de réponse à la question de l'existence d'un français bruxellois. Au-delà de la perception subjective par les Bruxellois du français parlé dans la capitale, nous voudrions donner les moyens d'identifier les caractéristiques objectives du français à Bruxelles. Il conviendrait en effet de s'interroger sur l'impact du contact séculaire entre langues : le français des Bruxellois s'en ressent-il aux niveaux lexical, phonologique et / ou syntaxique ? De même, l'influence des langues de l'immigration économique (ex. l'arabe marocain) ou institutionnelle

(ex. l'anglais) transparait-elle dans les pratiques contemporaines ? En outre, il faudrait évaluer la mesure dans laquelle la variation sociolinguistique se manifeste dans les pratiques orales. Plus particulièrement, peut-on associer la variation à des caractéristiques personnelles (âge, genre), contextuelles (type de communication) ou sociales (arrière-plan académique ou socio-économique, localisation géographique). D'un point de vue géographique, on pourrait s'interroger sur la distribution de l'emploi des langues à Bruxelles et sur une potentielle interaction entre emploi des langues et position géographique. Il serait également intéressant d'étudier l'influence du développement urbanistique sur l'emploi d'une langue particulière. Enfin, d'un point de vue socio-politique, il vaudrait la peine de voir dans quelle mesure les perceptions et les pratiques des Bruxellois reflètent les changements politiques et institutionnels qu'a subis Bruxelles. Par exemple, l'accession de la capitale au statut de région a-t-elle renforcé une identité linguistique distincte ? Ou encore, le soutien à l'enseignement néerlandophone a-t-il renforcé la position du néerlandais ou a-t-il plutôt étendu le registre linguistique des francophones qui envoient leurs enfants dans le réseau scolaire néerlandophone pour renforcer leurs chances de trouver un bon emploi ?

Pour répondre à ces questions de la manière la plus objective possible, nous avons conçu notre recherche selon les modalités présentées dans la section suivante.

4. La conception de la recherche

Si toute collecte systématique de français parlé à Bruxelles remplit un vide dans les données actuellement disponibles, des données comparables à celles déjà disponibles pour d'autres variétés s'avèrent encore plus utiles. Même si les normes du français ont évolué au cours du dernier quart de siècle pour intégrer un pluricentrisme, Paris continue à représenter la variété standard la plus neutre. Une comparaison avec des données parisiennes existantes constitue donc un avantage pour déterminer d'éventuelles spécificités bruxelloises. Par ailleurs, une technique de collecte qui détourne l'attention de la forme linguistique pour se centrer sur le contenu est essentielle pour contourner l'obstacle de la pratique rapportée

mentionnée plus haut. En outre, un contenu centré sur la ville est particulièrement judicieux dans le cadre de Bruxelles.

Par chance, un corpus parisien se focalisant sur la perception de la ville existe déjà : le Corpus de français parlé parisien (CFPP2000) lancé par Sonia Branca-Rosoff et actuellement dirigé par Florence Lefeuvre avec l'aide linguistique de Mat Pires et le soutien informatique de Serge Fleury. L'équipe du CFPP2000 a développé son corpus 'en vue d'une description du français « commun »' qui bénéficierait bien entendu d'une dimension diatopique. Notre corpus de français parlé à Bruxelles (CFPB) converge donc avec le projet parisien dans sa conception et dans ses thèmes. D'une part, la collecte des données se réalise au travers d'entretiens laboviens semi-dirigés par des enquêteurs plus ou moins empathiques. Le corpus bruxellois comprend également des dialogues (plus faciles à transcrire mais potentiellement assez formels vu le contexte de l'interview) et des multilogues (dont la difficulté de transcription peut être compensée par la spontanéité des échanges entre informateurs qui se connaissent et sont susceptibles d'entrer dans des échanges naturels). Finalement, le protocole de collecte élicite un éventail de tâches discursives variées incluant narration, description et argumentation. D'autre part, les deux corpus partagent le thème des relations des habitants à leur quartier, leur commune et leur ville. En plus d'attirer l'attention des informateurs sur le contenu plutôt que la forme, ce thème est accessible à tous, indépendamment de l'âge ou du niveau d'éducation. Toutefois, le CFPB ne se contente pas de reproduire le protocole de la collecte parisienne et le questionnaire a été adapté à la situation bruxelloise pour assurer sa pertinence. En effet, la conception spatiale des deux villes diffère fondamentalement. Alors que Paris s'articule autour d'oppositions binaires comme Paris / banlieue et rive gauche/rive droite et se divise en arrondissements, ce découpage n'a pas la moindre pertinence à Bruxelles où s'imposent d'autres concepts comme le quartier (ex. les Marolles, quartier populaire du centre-ville par rapport au Sablon, quartier huppé voisin du premier), la commune (Schaerbeek, commune à forte immigration *vs* Watermael-Boitsfort, commune résidentielle), la région (vu le

statut intermédiaire de Bruxelles, devenue région neuf ans après la Wallonie et la Flandre) ou la communauté linguistique. Si le contact des langues se produit dans tout centre urbain, les enjeux linguistiques sont plus apparents à Bruxelles étant donné son bilinguisme officiel (pâle reflet des pratiques authentiques, comme on l'a vu plus tôt). Enfin, une question sur les recettes a été rajoutée dans le questionnaire, en clin d'œil à l'omelette du corpus ESLO.

Pour ce qui est de la méthodologie, nous visons à rassembler à terme un échantillon représentatif des variables sociolinguistiques (diatopie, diachronie, diastratie, diagénie) présentes à Bruxelles. Pour ce qui est de la variation diatopique, nous souhaitons donc rassembler des données pour les dix-neuf communes bruxelloises, éventuellement raffinées par quartier si nos ressources le permettent. La dimension diachronique recouvre un large éventail de classes d'âge, des distinctions entre Bruxellois de souche – que leur famille soit locale de longue date ou qu'ils soient immigrés de la deuxième génération – et les Bruxellois d'adoption qu'ils s'agissent de provinciaux venus à Bruxelles pour leurs études ou leur travail ou d'internationaux migrants économiques ou employés dans les organisations internationales. La dimension diastratique sera assurée par la sélection d'informateurs d'arrière-plan socio-économique ou éducatif varié. Finalement, on voudra assurer une représentation équilibrée des genres. Le tableau ci-dessous répertorie le corpus tel qu'il est composé en juillet 2015 :

Code	Informat eur	Date	nbre locuteurs	âge	lieu	durée
CFPB-1000-1	3 F, 1 M	15/04/2014	5	84, 72, 43, 74	Bruxelles Marolles	47 min 56s
CFPB-1000-2	M	15/04/2014	2	85	Bruxelles, Marolles	31 min 11s
CFPB-1000-3	3 F	15/04/2014	4	86, 84, 82	Bruxelles, Marolles	1h 31min 30s
CFPB-1000-4	F	15/04/2014	2	84	Bruxelles, Marolles	22 min 23s
CFPB-1000-5	M	01/05/2015	2	57	Bruxelles, centre	1h 14min 19s
CFPB-1030-1	M	01/05/2015	2	54	Bruxelles, Schaerbeek	1h 4 min 10s
CFPB-1050-1	F	07/01/2014	2	41	Bruxelles, Ixelles	54 min 57s
CFPB-1070-1	M	09/03/2014	2	50	Bruxelles, Anderlecht	1h 6 min 25s
CFPB-1070-2	F	22,26/03/2	2	50	Bruxelles, Anderlecht	50 min 21s 29min

a,b		014				42s
CFPB-1070-3	F	01/05/2015	2	53	Bruxelles, Anderlecht	1h 9min 20s
CFPB-1082-1	F	26/03/2013	2	56	Bruxelles, Berchem-Sainte-Agathe	1h 9min 55s
CFPB-1082-2	M	01/05/2015	2	22	Bruxelles, Berchem-Sainte-Agathe	52min53
CFPB-1083-1	M	25/03/2014	2	34	Bruxelles, Ganshoren	1h15
CFPB-1083-2	F	24/03/2014	2	19	Bruxelles, Ganshoren	1h10
CFPB-1083-3 a, b	M, F	01/05/2015	2/3	66, 51	Bruxelles, Ganshoren	20'39
CFPB-1090-1	F	14/03/2014	2	19	Bruxelles, Jette	1h 39
CFPB-1090-2	M	01/05/2015	2	51	Bruxelles, Jette	1h 7min 2 s
CFPB-1090-3	M, F	8/04/13	3	71, 68	Bruxelles, Jette	1h47
CFPB-1150-1	M	19/04/2013	2	102	Bruxelles, Woluwé-Saint-Pierre	57 min
CFPB-1150-2	F, M	17/04/2013	3	47, 49	Bruxelles, Woluwé-Saint-Pierre	1h04
CFPB-1160-1	M, F	01/05/2015	3	40, 41	Bruxelles, Auderghem	55 min 39s
CFPB-1180-1	M, F	16/03/2014	3	58, 55	Bruxelles, Uccle	1h 18min 36s
CFPB-1180-2	M	19/03/2013	2	60	Bruxelles, Uccle	59 min
CFPB-1190-1	F	21/03/2013	2	70	Bruxelles, Forest	1h08
CFPB-1190-2	F	09/04/2013	2	78	Bruxelles, Forest	1h18
CFPB-1190-3	M	08/04/2013	2	51	Bruxelles, Forest	46min 52s
CFPB-1200-1	F	01/05/2015	2	19	Bruxelles, Woluwé-St-Lambert	53min59
CFPB1200-2	M	07/01/2014	2	39	Bruxelles, Woluwé-St-Lambert	53min 32s
CFPB-1702	M	16/02/13	2	76	Bruxelles, Grand-Bigard	73 min

Tableau 2 : Liste des entrevues présentes dans le corpus en juillet 2015

A l'heure actuelle, le corpus comprend donc :

- 30 entrevues sociolinguistiques (réparties en 32 enregistrements²) impliquant de 1 à 4 informateurs (26 dialogues, 4 trilogues, 1 quadrilogue, 1 quinquologue) ;
- 21 intervieweurs différents et 37 témoins (18 hommes et 19 femmes) qui représentent les groupes d'âge suivants:

Tranche d'âge	M	F
< 20		3
20-29	2	
30-39	1	
40-49	2	2
50-59	6	5
60-69	2	2
70-79	2	2
>80	1	

- Tableau 3 : Distribution des informateurs par âge et par sexe

- Des entrevues représentatives de 12 communes bruxelloises :

-	Communes	Code postal	Nb interviews
1	Anderlecht	1070	3
2	Auderghem	1160	1
3	Berchem-Sainte-Agathe	1082	2
4	Bruxelles-Ville*	1000, 1020, 1040, 1050, 1120, 1130	5
5	Etterbeek	1040	
6	Evere	1140	

² Quatre enregistrements peuvent en fait se regrouper deux par deux. En effet, il s'agit de deux entrevues réalisées à des moments distincts avec les mêmes locuteurs. Une des entrevues est réalisée au domicile de la locutrice, la suite se poursuivant un autre jour à son cabinet d'avocate (CFPB-1070-2a et 2b). Une autre entrevue a été réalisée à deux reprises à cause de problème techniques : le locuteur, interviewé par sa petite-nièce, a demandé la présence de la mère de celle-ci, ne l'ayant plus vue depuis longtemps. On a donc ici un dialogue puis un trilogue pour la seconde partie de l'entretien (CFPB-1083-3a et b).

-	Communes	Code postal	Nb interviews
7	Forest	1190	3
8	Ganshoren	1083	4
9	Ixelles	1050	1
10	Jette	1090	3
11	Koekelberg	1081	
12	Molenbeek-Saint-Jean	1080	
13	Saint-Gilles	1060	
14	Saint-Josse-ten-Noode	1210	
15	Schaerbeek	1030	1
16	Uccle	1180	2
17	Watermael-Boitsfort	1170	
18	Woluwe-Saint-Lambert	1200	2
19	Woluwe-Saint-Pierre	1150	2

Tableau 4 : Distribution des entrevues par commune



Figure 2 : Carte de Bruxelles -19 communes

Notons que Grand-Bigard n'est pas une commune bruxelloise mais qu'elle est située à l'ouest de Bruxelles, dans le brabant flamand. Si cette entrevue figure dans notre corpus, c'est que le locuteur est emblématique du parler bruxellois puisqu'il s'agit d'un chanteur populaire belge, identifié comme typiquement bruxellois. Il a d'ailleurs vécu longtemps dans le quartier populaire des Marolles.

5. Exploitations possibles du projet

Au moment de la rédaction, les entrevues étaient en cours de transcription. Les suggestions d'exploitations qui suivent sont basées sur une écoute superficielle et demeurent donc hypothétiques. Toutefois, il nous semble qu'au-delà d'évidentes exploitations linguistiques, les données rassemblées pourraient fournir d'intéressantes sources primaires pour d'autres disciplines.

5.1. Exploitations linguistiques

Tout d'abord, ce corpus comble un vide dans nos connaissances. Alors qu'un nombre croissant de corpus oraux, Ciel-f (Dister et al. 2008), OFROM (Avanzi et al. 2014) entre autres, se sont développés ces dernières années, on ne dispose pas encore d'un corpus systématique de français en accès libre pour Bruxelles. Les données existantes résultent principalement de projets étudiants ou se focalisent sur certains groupes comme les jeunes immigrants (Hambye & Romainville 2014) ou le prolétariat des Marolles (Wilmet 1991). Notre corpus est le premier à viser un survol de la population et du territoire bruxellois. De là vient son deuxième avantage, à savoir la dimension contrastive. En fournissant des données similaires dans leur contenu et leur collecte, le corpus permet la comparaison des variétés de français à l'intérieur de Bruxelles tout comme la distinction des pratiques bruxelloises et parisiennes documentées dans le CFPP2000. Une éventuelle variation diatopique pourrait se marquer à différents niveaux comme le lexique, où des influences flamandes ou dialectales sont perçues, mais aussi dans la syntaxe (tournures flamandes) :

- (1) - il y a des mots qui sont typiquement bruxellois
- comme quoi par exemple ?
- ta gueule [oui] c'est *a bakes* [OK] *bakes* c'est ta gueule alors vous n'avez jamais entendu ça ? [non] {rire}.
Idiot : *Stoeme 'n eizel* il y a encore là vous me prenez de court (CFPB-1000-2-GG)

Cette dimension francophone enrichit le projet initial du CFPP2000 de description du « français commun » et pourrait informer des projets d'acquisition du français langue étrangère en fournissant des données authentiques en diatopie.

Au-delà de la description du français, le corpus fournit d'intéressantes informations sociolinguistiques sur Bruxelles, incluant des éléments variationnistes en fonction de l'âge, du statut social ou du contexte de communication, mais aussi sur la diversification des langues à Bruxelles :

- (2) - dans ce quartier-ci Geneviève quand tu sors qu'est-ce que tu entends comme langue ?
 (hou) [rire] c'est très international ?
 - tout tout suivant qu'on va à gauche c'est des Arabes à droite c'est plutôt le polonais en bas c'est plus international parce qu'au Sablon il y a beaucoup de gens qui viennent et puis dans les petits cafés c'est le bruxellois et puis certains restaurants c'est l'anglais enfin ça dépend ça dépend vraiment
 - et qu'est-ce que tu appelles le bruxellois ?
 - c'est un dialecte d'ici et c'est un mélange entre le français le flamand et encore des mots des mots que même si on connaît le français le flamand on comprend pas [CFPB-1000-1-GL]

5.2. Exploitations extra-linguistiques

Outre ces évidentes utilisations linguistiques, les entrevues offrent des informations primaires sur la perception spatiale que les Bruxellois ont de leur ville, qu'il s'agisse de la disparition des quartiers traditionnels à cause des développements urbanistiques ou de l'internationalisation du centre de Bruxelles à cause de l'immigration (CFPB-1000-1-GL : immigration dans les Marolles à cause de la proximité du Petit-Château).

- (3) - quand on va dans certains quartiers on ne reconnaît plus le quartier
 - par rapport à quand vous étiez petite fille ou que vous étiez jeune qu'est-ce qui a changé à Bruxelles ?
 - ah les le tous les bâtiments ont changé [oui ?] il ne reste pas grand-chose
 - vraiment? il y a il y a beaucoup de quartiers nouveaux par rapport à quand vous étiez petite ?
 - ah oui, et à Woluwé-Saint-Lambert il y a tout un nouveau également
 - ah bon ok [oui oui] et au point de vue des gens qui qui vivent à Bruxelles est-ce que le profil général a changé ? est-ce que
 - ah il y a moins de Bruxellois hein
 - oui ? alors les autres gens c'est qui ?
 - ah il y a énormément d'étrangers ici avec le marché commun
 - oui ? [oui] donc c'est des gens qui viennent d'autres pays d'Europe ? dans le quartier ici quand vous sortez vous entendez quoi comme comme langue ?
 - l'arabe
 - l'arabe beaucoup ?

- mm (CFPB-1000-4-OV)

L'analyse de l'imaginaire géographique des Bruxellois (CFPB-1050-1-CG, au nord de Meiser, la jungle) pourrait également informer des projets d'urbanisme.

De même, les opinions exprimées lors des entrevues peuvent se révéler riches d'enseignements dans les débats socio-politiques. En effet, notre corpus - aussi limité soit-il – met en évidence une rapide évolution identitaire des Bruxellois. Ainsi, quatre de nos entrevues réalisées auprès de résidents d'une maison de retraite du centre de Bruxelles révèlent leur difficulté à définir leur identité communautaire et linguistique :

- (4) - maintenant vous avez toutes une identité qui est quand même assez mélangée vous avez [c'est fou hein ?] oui comment vous définissez-vous ? est-ce que vous êtes belge est-ce que vous êtes bruxelloise est-ce que vous êtes de votre quartier ?
- **moi je suis belge**
 - **belge**
 - **moi aussi oh oui**
 - **belge cent pourcent [...]**
 - donc vous vous vous sentez francophone même si vos parents étaient néerlandophones ? Edith vous vous sentez quoi là ? francophone ? néerlandophone ? les deux ?
 - **moi je vous avoue franchement et pourtant j'ai ma carte d'identité néerlandophone [...] mais tout est là-dedans pour moi c'est administratif uniquement je me sens francophone c'est-à-dire non je ne pourrais plus dire ça j'ai même difficile à me partager [mmm] j'en suis là moi oui oui on pourrait me couper en deux il y a un côté français un côté flamand c'est très bizarre mais ce qui fait de moi quand même une bonne Bruxelloise et une bonne Belge**
 - une zinneke
 - **ah zinneke mais ça ce sont quand même les plus solides vous savez (CFPB-1000-3-NV)**

Par contre, des informateurs autour de la quarantaine manifestent une identité francophone claire malgré la conscience de l'importance du multilinguisme à Bruxelles :

- (5) - comment tu te définirais si on demandait tu es quoi toi ?
- bon c'est vrai que l'attache à la commune est importante mais bon ne passe pas au-dessus de l'identité belge je dirais pas quand même
- donc tu es belge ?
- ouais on va dire ça ouais c'est vrai que si on doit commencer à aller plus en détails dans certaines discussions c'est vrai que bon voilà en fait euh d'avoir toujours vécu à Bruxelles ben donne quand même une certaine appartenance par rapport à la ville [ouais] si on commence à discuter justement des différentes régions euh la Flandre la Wallonie Bruxelles bon c'est vrai que voilà je me sens pas du coup wallon ou forcément flamand je me sens Bruxellois mais euh voilà sans sans clivage particulier mais par contre une certaine fierté à la limite d'être belge parce que quand on gratte un peu euh (CFPB-1200-2-DV)

L'enquête suscite également des réactions sur les langues entendues à Bruxelles, ce qui ouvre une autre fenêtre sur la position réelle des langues à Bruxelles.

6. Ouverture

Le projet *Corpus de français parlé bruxellois* n'en est qu'à ses débuts et souffre d'un certain nombre de carences. D'abord, le volume de données reste limité : toutes les communes bruxelloises ne sont pas représentées et il est évident qu'une poignée d'informateurs ne peuvent constituer un échantillon représentatif. Il est impératif d'étoffer l'échantillon. De plus, l'enquête a jusqu'ici ciblé une catégorie particulière : des personnes nées et élevées à Bruxelles dans des familles belges, loin de représenter la population bruxelloise. D'autres catégories de Bruxellois natifs, incluant des immigrants de deuxième génération, ainsi que des Bruxellois d'adoption recouvrant des Belges installés à Bruxelles pour leurs études ou leur travail ou des ressortissants étrangers en poste dans des organismes internationaux. Ces développements requièrent évidemment des ressources excédant notre bourse actuelle, compte tenu du coût des transcriptions, et de nouveaux financements devront être obtenus pour ce faire.

Par ailleurs, les exploitations suggérées ci-dessus sont impressionnistes et devront être précisées à la lueur des transcriptions en cours. L'intégration de chercheurs

issus d'autres disciplines des sciences sociales permettrait aussi une meilleure valorisation des données.

Enfin, la dimension comparative du projet bénéficierait d'une extension des points de collecte à d'autres centres urbains, une initiative à explorer lors de la conférence de clôture de la phase-pilote du projet.

Bibliographie

Avanzi, M, Béguelin, M.-J., Diémoz, F. (2014) OFROM, premier corpus des français parlés en Suisse romande . Colloque « *Français parlés des corpus et corpus de français parlés*», U. de Neuchâtel (Suisse).

Baetens Beardsmore, H. (1971) *Le français régional de Bruxelles*. Bruxelles: Presses universitaires de Bruxelles.

De Ridder, P. (s.d.) *History of Brussels: Linguistic Usages in Brussels before 1794*. Disponible en ligne: <http://www.paulderidder.be/print/history-of-brussels.pdf>.

De Witte, A. et Macharis, C. (2010) Commuting to Brussels: how attractive is 'free' public transport? *Brussels Studies* 37, 14p.

Dister Anne, Gadet Françoise, Ludwig Ralpf, Lyche Chantal, Mondada Lorenza, Pfänder Stefan et Skattum Ingse (2008). « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus International et Écologique de la Langue Française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien) », *Revue de linguistique romane* 72: 295-314.

Francard, M. (1998) La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance d'une variété 'nationale'? Le cas de la communauté française de Wallonie-Bruxelles. *Revue québécoise de linguistique* 26/ 2: 13-23.

Hambye, P. et Romainville, A.-S. (2014) Apprentissage du français et intégration. Des évidences à interroger, *Cahiers Français et Société* 26-27.

Janssens, R. (2013) *Le multilinguisme urbain. Le cas de Bruxelles*. Bruxelles : Racine.

- Labeau, E. et Dister, A. (à par.) La contribution des corpus oraux à la description de phénomènes de grammaticalisation: Que nous apprend le CFPB (Corpus de français parlé à Bruxelles) sur les périphrases en *aller* + infinitif?, *Corpus*.
- L'État belge - Situation géopolitique: une fédération de régions et de communautés. Disponible en ligne :
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/belgiqueetat.htm>
- McRae, K. (1986) *Conflict and compromise in multilingual societies*. Belgium, Ontario, Canada: Wilfrid Laurier Press.
- Treffers-Daller, J. (2002) Language Use and Language Contact in Brussels, *Journal of Multilingual and Multicultural Development* 23/1&2: 50-64.
- Wilmet, R. (1991) *Bruxellois et fiers de l'être. Pratiques et attitudes linguistiques dans le quartier des Marolles*. Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain (mémoire de licence non publié).